

## QUI FAIT QUOI ?

### SECTEUR PUBLIC / SUR LE TERRITOIRE

J'évalue mon niveau de maturité cyber



en partenariat



ou



Je souhaite avancer dans mon plan de sécurisation



Je veux sensibiliser les élus et agents



Je cherche des outils



Syndicat mixte de coopération territoriale

Je suis victime d'un incident cyber



0 800 200 008 Appel gratuit

ou



Mon assistance en ligne  
<https://17cyber.gouv.fr>



## LA PRESTATION PROTECTION DES DONNÉES

### CONTACT

Service Protection des données  
02 98 64 11 52  
[protection.donnees@cdg29.bzh](mailto:protection.donnees@cdg29.bzh)



7 boulevard du Finistère  
CS 44048  
29 337 QUIMPER Cedex  
[www.cdg29.bzh](http://www.cdg29.bzh)



## RGPD & CYBERSÉCURITÉ



## LE RGPD :

### LA MEILLEURE PRÉVENTION CONTRE LES RISQUES CYBER

Le RGPD a rehaussé les exigences en matière de sécurisation des données personnelles. Il a ainsi renforcé le rôle des autorités de protection des données auprès de l'ensemble des entreprises et des administrations en matière de cybersécurité.

#### NOTRE ACCOMPAGNEMENT RGPD



### LA CYBERSÉCURITÉ : DU CONSEIL PRATIQUE POUR SE PROTÉGÉR DES ATTEINTES AUX DONNÉES

L'obligation de sécurité, inscrite dans la loi depuis plus de 40 ans, a été renforcée par le RGPD et complétée de nouvelles obligations et d'outils comme la notification des violations, l'analyse d'impact sur la protection des données, les codes de conduite ou la certification.

#### NOTRE ACCOMPAGNEMENT CYBERSÉCURITÉ



Veille sur les réglementations en cours et à venir :

Directive européenne NIS 2, Plan stratégique CNIL (sujet cyber)

Mais aussi : Cyber Resilience Act, IA Act, Directive DORA (finance), Loi de programmation militaire, Loi SREN...

## LA PRESTATION

### « PROTECTION DES DONNÉES »

- Accompagnement dans la mise en œuvre de vos actions sur les données personnelles
- Priorisation du plan d'action
- Appréhender le langage du service informatique ou du prestataire
- Enjeux, réglementations, veille
- Tout au long de l'année des sensibilisations : en présentiel, en webinaire, en infolettre
- Des ateliers pratiques sur la protection des données
- En fin d'année : gestion de crise, charte informatique, plan de continuité d'activité

#### TARIFS 2025 (APPLICABLES EN 2026)

( -20% en cas de mutualisation EPCI/Commune )

#### Communes (hors CCAS) - Forfait annuel

1-500 habitants	900,00 €
501-1 000 habitants	1320,00 €
1 001-2 000 habitants	1860,00 €
2 001-5 000 habitants	2580,00 €
5 001-10 000 habitants	3630,00 €

#### Intercommunalités - Forfait annuel

Moins de 10 000 habitants	3630,00 €
10 000 habitants et plus	6300,00 €
30 000 habitants et plus	7200,00 €
40 000 habitants et plus	8400,00 €

Autres structures, nous consulter.